Compte Rendu du Conseil Municipal du 23 mars 2016.

Le conseil municipal de la Commune de BAIGTS DE BEARN, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique le 23 mars 2016 à 20 heures, sous la présidence de Guy PÉMARTIN, Maire.

Le compte rendu de la réunion précédente n'appelle pas d'observation. Avant d'aborder l'ordre du jour Monsieur le Maire a une pensée pour les victimes des attentats de Bruxelles.

<u>Délégation</u>: le droit de préemption n'a pas été exercé lors de la vente d'un immeuble rue Lacarrère.

1^{er} POINT: FINANCES

Le compte de gestion dressé par le Trésorier est approuvé à l'unanimité, de même que le compte administratif 2015 qui se résume ainsi :

Investissement

Dépenses			Recettes	
	Prévu	541 616.00	Prévu	541 616.00
	Réalisé	135 743.66	Réalisé	102 861.41
	Reste à réaliser	44 600.00	Reste à réaliser	15 000.00
Fonctionnement				
Dépenses			Recettes	
	Prévu	622 159.00	Prévu	622 159.00
	Réalisé	450 192.63	Réalisé	610 390.60
	Reste à réaliser	0.00	Reste à réaliser	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement:	- 32 882.25	
Fonctionnement:	+ 160 197.97	
Résultat global :	+ 127 315.72	

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat de fonctionnement (160 197.97) est affecté de la manière suivante :

- 32 882.25 € pour financer l'investissement
- 29 600.00 € pour financer les engagements en investissement

Le solde, soit 97 715.72 € représente l'excédent net qui sera repris au Budget primitif 2016.

2ème POINT: TRAVAUX A L'ECOLE

L'avant projet définitif est accepté. La consultation des entreprises sera réalisée à partir du 29 mars pendant une durée de un mois. Adopté à l'unanimité

3ème POINT : PERSONNEL

Le temps de travail du poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe affecté au secrétariat de mairie est augmenté. Il passe à 28 heures par semaine. Adopté à l'unanimité

4ème POINT : AFFAIRES SCOLAIRES

1- Appel à projet pour réorganisation du réseau de l'école publique

Après avoir fait l'historique des contacts et réunions de travail entre élus des communes de BAIGTS DE BEARN, SAINT-BOES et SAINT GIRONS EN BEARN, il est rendu compte de la réunion avec les parents d'élèves qui a été positive même si des familles se posent des questions.

Un appel à projet de regroupement est lancé par l'Académie. Y répondre favorablement en signant une convention de ruralité assure du maintien des postes actuels pendant trois ans et donne la possibilité de bénéficier d'aides financières. Des avis sont divergents compte tenu du risque de perdre quelques enfants scolarisés à ce jour.

L'assemblée donne un avis favorable pour l'inscription de cet appel à projet de regroupement à la majorité (deux abstentions). Il est précisé que cet avis n'est pas, à ce stade, une décision de création de RPI.

2 -RAMASSAGE SCOLAIRE

Un avis favorable est donné pour continuer à assurer l'organisation du ramassage la prochaine année scolaire dans l'hypothèse où il ne sera pas donné suite au projet de regroupement des écoles.

5ème POINT : projet avenant bail de la Maison des Services

Les infirmières réfléchissent à la forme que pourrait prendre l'association avec un Kiné dans le local qu'elles louent à la commune.

6ème POINT : POINT SUR DOSSIERS

1 PLU :

- réunion de travail des personnes associées le 04 avril
- réunion publique le 07 avril.
- Projet de recyclage de matériaux : Mr LASSERRE a adressé un courrier sollicitant un rendez-vous, compte tenu de l'avis défavorable qui a été donné à son projet.
- **2- IMMEUBLE MENAÇANT RUINE** : l'expert mandaté par le tribunal administratif a donné son rapport, engageant les propriétaires à faire intervenir un bureau d'étude structure.
- <u>3-ARRIOU DE L'OUS</u>: des contacts sont en cours entre les notaires et le liquidateur chargé de la vente. Le service juridique de la CCLO a été sollicité.
- **4- VENTE terrain aux CUMA** : des diagnostics préalables à la vente sont nécessaires (termites et amiante).

5-DIVERS:

- Contact a été pris avec la Direction d'Evialis suite aux plaintes de riverains qui constatent une recrudescence du bruit la nuit. Une suite sera donnée.
- Cérémonie du 8 mai : la demande d'intervention de l'école de musique pour la cérémonie du 8 mai a été faite.

•

7ème POINT : QUESTIONS DIVERSES

- Les Embarats sont encombrés de divers objets qu'il serait bon de faire enlever
- Terrain et pins du Comun : un technicien de la coopérative de Navarrenx est venu faire un état des lieux ; il adressera un estimatif du bois restant à abattre ainsi qu'un pour un projet de reboisement.

Séance levée à 22h15 Le Maire